



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 1 de 23

GUIDE DE SURVIE **ORGANISATION DES SORTIES**

Club Alpin du Canada

Section Montréal

Version 2.0 – Mars 2016

Rev. 0 par : Simon Deschênes (août 2011)

Rev. 1 par : Marina Fressancourt (mars 2016)



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 2 de 23

Bonjour!

Si vous lisez ce guide de survie, c'est que vous avez décidé de vous porter volontaire ou vous avez de l'intérêt pour organiser ou co-organiser une sortie du club alpin.

Tout d'abord, MERCI de vous impliquez dans le club alpin. En tant que coordonnateur des sorties et du leadership et pour tous les participants de votre sortie, on apprécie le temps et les efforts que vous portez à l'organisation d'une activité. En espérant que ce guide vous aide pour votre sortie et que vous soyez un leader pour plusieurs autres sorties.

Ce guide vous donnera une ligne directrice pour l'organisation de votre sortie. Il y a plusieurs membres de la section qui ont de l'expérience dans l'organisation de sorties. Il y a aussi le coordonnateur des sorties. Ceux-ci sont des bonnes ressources pour t'aider à organiser une sortie. Si tu as des questions, tu peux me contacter ou contacter un membre de l'exécutif. Les informations sont disponibles sur le site web à l'adresse suivante :

<http://dev.accmontreal.ca/>

Les sorties sont le cœur et l'âme du club alpin. Elles permettent aux membres de s'initier aux activités de montagne et ainsi prendre plaisir à faire ses activités reliées aux montagnes.

C'est très important que les sorties soient bien organisées. Une activité mal organisée peut s'avérer désagréable et dangereuse à tout point de vue.

Ce guide de survie vous aidera, vous et vos participants à apprécier votre sortie!

Marina Fressancourt

CAC Montréal Coordonnateur des sorties et du leadership

outings@alpineclubmontreal.ca / marinafressancourt@alpineclubmontreal.ca



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 3 de 23

1. Introduction

Une partie de la mission du Club Alpin du Canada, Section Montréal, est d'encourager et de promouvoir, de façon responsable, la pratique d'activités reliées à la montagne.

Bien organisé, les sorties permettent aux membres de développer leurs compétences techniques et de leadership en montagne de façon agréable, responsable et sécuritaire tout en apprenant des autres membres plus expérimentés. Les sorties sont une partie essentielle des activités du club. Ce guide a été rédigé pour aider les leaders et co-leaders dans la planification des sorties de la section pour s'assurer qu'ils atteignent les objectifs de l'énoncé de mission.

Ce guide couvre des activités aussi diverses que l'escalade de roche au ski de fond « backcountry » et les niveaux de difficulté d'une randonnée débutante à une expédition de camping d'hiver dans les montagnes Blanches. Chaque sortie dispose de ses propres besoins individuels qui exigent différentes planifications et équipements. Certaines des lignes directrices de ce guide peuvent ne pas être applicables à votre sortie. En contre partie, certaines exigences spécialisés pour des sorties particulières peuvent ne pas être inclus. Il faut aussi s'assurer d'avoir à notre portée un plan d'urgence.

2. Planification de la sortie

Maintenant, voyez comment planifier une sortie...

Sélection de la sortie

- En général, c'est à votre choix, à moins qu'on vous ait demandé de remplacer un leader à la dernière minute.
- Dans les deux cas, les mêmes étapes s'appliquent pour la sortie.

Activité de la sortie

- La Section de Montréal du CAC favorise les activités liées à la montagne. Comme l'alpinisme, la randonnée, la randonnée « backpacking », l'escalade de roche, l'escalade sur glace, le ski de fond, le ski « backcountry », le télémark, la raquette, la randonnée en crampons.
- Les sorties, en général, devraient être liées à la montagne, mais il est possible que d'autres activités non liées à la montagne puissent être organisées.

Version 2.0 – Mars 2016



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 4 de 23

Compétences

- Sélectionnez une sortie pour lesquels vous avez un niveau de compétences techniques élevées.
- Les leaders des sorties sont responsables de la planification, la coordination et l'organisation de leur sortie. Si un problème ou une urgence survient, le leader de la sortie doit agir rapidement pour garder la sécurité des participants de la sortie.

Information

- Lors d'organisation de sorties, il peut être mieux de choisir un lieu ou un itinéraire que vous avez déjà fait avant. De sorte que vous avez connaissance des difficultés.
- Si vous n'êtes pas familier avec le lieu ou l'itinéraire que vous allez prendre, trouvez de l'information sur les exigences physiques et techniques qui seront nécessaires pour la sortie.
- Lire les guides et parler à des gens expérimentés pour obtenir cette information. Envisager de faire un essai sur l'itinéraire vous avez l'intention de prendre.

Accès

- Regardez les exigences d'accès local pour la région où vous allez. Il peut y avoir des fermetures saisonnières ou temporaires, limitation du nombre de personnes dans le groupe, des frais d'accès ou d'utilisation à payer.

Niveau de difficulté

- La sortie doit avoir un niveau de difficulté afin que les participants peuvent choisir s'inscrire aux sorties de leur niveau. À l'annexe 2, vous avez un tableau qui vous permet d'évaluer votre sortie.
- Vous pouvez aussi demander au coordonnateur des sorties ou vérifiez dans le calendrier des sorties pour savoir quelle niveau doit être votre sortie.

Calendrier des sorties

- Communiquez avec le coordonnateur sorties pour discuter de vos sorties et de planifier dans le calendrier une place pour vos sorties. Le calendrier des sorties est disponible sur le site web de la section du club alpin.
- Le calendrier est mis à jour sur une base continue. Donc, c'est possible d'organiser une sortie en tout temps!

3. Passez le mot!

Version 2.0 – Mars 2016



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 5 de 23

Une fois que la sortie est sur le calendrier du site web, il est possible de la publiciser sur le groupe Facebook ACC Montréal. Assurez-vous que vous êtes prêt quand les gens prennent contact avec vous pour vous posez des questions sur la sortie ou s'ils sont intéressés à s'inscrire à la sortie.

Nombre de personnes

- Vous pouvez mettre un nombre maximal de personnes pour la sortie. Par exemple, le nombre maximal de places disponibles en refuge ou bien la taille du groupe maximum autorisé dans la zone où vous allez.
- Sinon on peut définir le nombre de personnes selon les normes de sécurité de l'activité. (Par exemple, pour une sortie d'escalade de niveau débutant, on doit avoir un maximum de 6 participants par leader).

Hébergement

- Si nécessaire, prendre les dispositions pour réserver les refuges, campings, etc.

Publicité

- Envoyer un courrier au coordinateur des sorties qui publiera l'annonce sur le site internet. Par la suite, il est possible de la publiciser sur le groupe Facebook ACC Montréal
- Il est préférable d'envoyer le message 7 à 10 jours à l'avance. Mais pour certaines sorties, vous pouvez avoir besoin de la liste des participants plus tôt si vous devez réserver des espaces pour le camping ou les refuges.

4. Inscriptions des participants

Lorsque vient le temps des inscriptions des participants, il est important de demander aux participants certaines informations importantes :

- l'équipement dont le participant dispose
- le niveau et la forme physique
- l'expérience
- Pour certaines activités en milieu éloigné (backcountry), la prise de médicament et si le participant a des problèmes de santé.

Assurez-vous d'avoir une liste de questions à poser et d'avoir une liste des participants inscrits avec leur coordonnées.

Niveaux



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 6 de 23

- Assurez-vous que les participants disposent des capacités suffisantes pour la sortie.
- S'il y a plusieurs participants avec plusieurs niveaux pour votre sortie, faites des groupes de niveaux. Vous pouvez aussi avertir les participants au niveau plus fort que la sortie se déroulera selon la capacité des participants dont le niveau est moins avancé.

Adhésion au CAC Montréal

- Tous les participants doivent être membres de la section du CAC Montréal ou l'un des autres sections du CAC. Vous pouvez accepter également les nouveaux membres potentiels (une seule fois).
- Détails sur l'adhésion à l'ACC sont sur le site web du club www.accmontreal.ca ou communiquer avec le coordonnateur du membership au courriel suivant : membership@alpineclubmontreal.ca

Équipement

- Assurez-vous que vous et les participants ont tous l'équipement nécessaire pour participer à la sortie en toute sécurité et savoir comment l'utiliser.
- Voir l'annexe 1 pour vous aider à savoir quel équipement est nécessaire pour certaines sorties
- Voir l'annexe 3 pour les endroits suggéré à la location d'équipement.
- La section du CAC Montréal a une quantité limitée d'équipement qui peuvent être empruntés par les membres du CAC pour les sorties. Une liste des équipements est en annexe 4. Communiquez avec le coordonnateur des sorties et du leadership.

Fractionnement du groupe durant l'activité

- S'il y a possibilité de fractionnement du groupe en raison des différents niveaux ou des conditions, assurez-vous qu'il ait assez de gens expérimentés chacun des sous-groupes divisés.

Rendez-vous

- Il est important d'organiser un lieu de rencontre pour la sortie.
- Vous n'êtes pas obligé d'organiser le transport pour les participants, mais il est souvent utile de mettre en contact les participants qui ont besoin de covoiturage ou qui offrent du covoiturage.
- C'est votre responsabilité de vous assurer que tout le monde sait où et quand se rencontrer et d'avoir les directions pour y arriver.



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 7 de 23

Conditions

- Vérifiez les conditions locales (météo, sentiers, etc.) avant votre sortie afin que vous sachiez à quoi vous attendre, ou si vous devez modifier votre itinéraire.

5. Quelques informations sur la sortie...

Maintenant, quelques informations utiles sur votre la sortie :

- Assurez-vous que tous les participants ait lu, compris et signé la décharge de responsabilité du CAC. Les copies sont disponibles en anglais et en français sur le site web du CAC Montréal <https://www.alpineclubofcanada.ca/wp-content/uploads/2014/09/ACCWaiverFrench.pdf>
- **Imprimez les décharges exactement comme elles sont sans aucun changement et demander à tous les participants à les signer.**
- Lisez la lettre aux leaders du CAC à l'annexe 5. Cela explique pourquoi il est si important pour les participants de signer la décharge de responsabilité.
- Assurez-vous que tous les participants ont l'équipement nécessaire et que l'équipement est réparti sur tout le groupe.
- Assurez-vous que tous les participants ont de l'eau avec eux.
- Tout au long de la sortie, vous devez suivre les sept principes Sans trace ou Leave no trace et le code de déontologie du CAC en milieu sauvage. Encouragez les participants à faire de même. Voir à l'annexe 6 pour plus d'information.
- Garder le groupe ensemble et assurez-vous que vous gardez une trace de tous les participants.
- Si vous devez scinder le groupe pour différentes raisons, assurez-vous que chaque groupe a un leader compétent et que vous organisez un point de rencontre plus tard dans la journée ou un système de contact.
- Assigner un leader compétent à l'avant du groupe (pour définir un rythme soutenu que les gens peuvent suivre) et à la queue (pour le pas laisser les plus lent à l'arrière du groupe).
- Assurez-vous que les participants utilisent de façon sécuritaire l'équipement requis (par exemple, les casques, cordes, harnais).
- Assurez-vous que la sécurité du groupe lors de la prise de décisions. Lorsque cela est possible, impliquer les participants dans les décisions lors de la sortie.
- En tant que leader rester avec le groupe tout au long la sortie et s'assurer que tout le monde descend le sentier en toute sécurité à la fin de la sortie.

6. Après la sortie

Version 2.0 – Mars 2016



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 8 de 23

- Signalez tout accident ou incident grave survenu sur votre sortie au président du club, au coordonnateur de sorties ou à l'exécutif du club et du national dès que possible. Pour contactez le coordonnateur des sorties : outings@alpineclubmontreal.ca
- Assurez-vous que tout le matériel emprunté à la section soit revenu. Si quelque chose a été endommagé retourné en mauvais état, contactez le coordonnateur des sorties afin qu'il ou qu'elle prenne les dispositions pour le remplacement ou la réparation.
- Pensez à écrire quelques mots ou demandez à l'un des participants d'écrire un petit texte (feedback) de la sortie. Il n'est pas nécessaire d'écrire un long rapport détaillé - quelques lignes pour le site est suffisantes. Transmettre le résumé et les photos à outings@alpineclubmontreal.ca
- Assurez-vous que les copies originales des décharges de responsabilité signées sont remises au coordonnateur des sorties pour l'archivage. Toutes les décharges doivent être conservés pendant au moins cinq ans pour des raisons juridiques.
- Communiquez avec le coordonnateur des sorties pour donner le nombre de participants et si la sortie a belle et bien eu lieu.

Et enfin vous pouvez dire mission accomplie avec succès pour votre sortie!



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 9 de 23

Annexe 1

Équipement requis

La liste suivante est l'équipement requis pour des activités particulières. Il est à titre indicatif seulement. Il peut inclure des éléments qui ne sont pas nécessaires pour une sortie en particulier, ou peut ne pas inclure certains éléments qui sont nécessaires. Utilisez un bon jugement quand vous décidez quel équipement est requis.

	Randonnée	Escalade de roche	Escalade de glace	Ski de fond	Ski hors-piste ou télémark	Randonnée en raquette
Trousse de premiers soins	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Bâche pour bivouac	Si requis	Si requis	Si requis		Si requis	Si requis
Corde	Dalles / scrambling	Oui	Oui			
Protections escalade	Dalles / scrambling	Oui	Oui			
Casque		Oui	Oui			
Trousse de réparation de ski				Oui	Oui	
Cire pour ski				Oui	Oui	
Carte	Oui	Si requis	Si requis	Oui	Oui	Oui
Boussole	Oui	Si requis	Si requis	Si requis	Oui	Oui
GPS	Optionnel			Optionnel	Optionnel	Optionnel
Livre topo ou guide	Si requis	Oui	Oui			

Les éléments tels que l'eau, la nourriture, des vêtements adaptés, chaussures, bottes, équipement personnel (harnais d'escalade, skis, etc.) sont de la responsabilité des participants et ne sont pas inclus dans la liste ci-haut.

Version 2.0 – Mars 2016



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 10 de 23

Annexe 2

Les niveaux de difficulté

Cet annexe aide à guider les leaders et les membres du CAC Montréal pour les niveaux de difficulté des sorties. Le barème suivant fournit une base pour les leaders à décrire le niveau de difficulté de leur sortie, et aide les participants à choisir les sorties qui sont de leurs capacités.

S'il vous plaît noter que l'échelle est à titre indicatif seulement. Les caractéristiques uniques d'une sortie peuvent changer le niveau de difficulté d'une sortie.

Activité	Niveau	Description
Escalade de roche	Débutant	Moulinette jusqu'à 5.6 Premier de cordée – une longueur jusqu'à 5.4
	Intermédiaire	Moulinette jusqu'à 5.9 Escalade sportive jusqu'à 5.9 Premier de cordée - une longueur jusqu'à 5.7 Premier de cordée – multi-longueur jusqu'à 5.4
	Intermédiaire avancé	Premier de cordée - une longueur jusqu'à 5.10 Premier de cordée – multi-longueur jusqu'à 5.4
	Avancé	Moulinette ou premier de cordée - une longueur 5.10 et plus Moulinette ou premier de cordée – multi-longueur 5.8 et plus
	Noter que l'accès au site ou l'escalade multi-longueurs augmentera sérieusement le niveau de la sortie.	
Escalade de glace	Débutant	Moulinette et une longueur jusqu'à grade III
	Intermédiaire	Une longueur jusqu'à grade IV Multi-longueur jusqu'à grade III
	Avancé	Une longueur grade IV et plus Intermédiaire et escalade multi-longueur et plus

Version 2.0 – Mars 2016



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 11 de 23

--	--	--



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 12 de 23

Activité	Niveau	Description
Randonnée	Débutant	8 km et moins, moins de 4 heures Marche en sentier avec un petit gain de dénivelé.
	Intermédiaire	8 à 16 km, 4 à 8 heures Marche le plus souvent en sentier avec un bon dénivelé et quelques sections plus raides.
	Intermédiaire avancé	Plus de 16 km, plus de 8 heures Marche un peu dans hors sentier (bushwacking) ou des dalles Dénivelé significatif avec des ascensions /descentes raides Nuités facile (backcountry)
	Avancé	Plus de 16 km, plus de 8 heures Marche un peu dans hors sentier (bushwacking) ou des dalles Dénivelé significatif avec des ascensions /descentes raides Nuités longues et difficiles (backcountry)
Randonnée en raquette	Débutant	8 km et moins, moins de 4 heures Marche en sentier avec un petit gain de dénivelé.
	Intermédiaire	8 à 16 km, 4 à 8 heures Marche le plus souvent en sentier avec un bon dénivelé et quelques sections plus raides.
	Intermédiaire avancé	Plus de 16 km, plus de 8 heures Marche un peu dans hors sentier (bushwacking) Dénivelé significatif avec des ascensions /descentes raides Nuités facile (backcountry)
	Avancé	Plus de 16 km, plus de 8 heures Marche un peu dans hors sentier (bushwacking) Dénivelé significatif avec des ascensions /descentes raides



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 13 de 23

		Nuités longues et difficiles (backcountry)
--	--	--



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 14 de 23

Activité	Niveau	Description
----------	--------	-------------



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 15 de 23

Ski de fond	Débutant	Moins de 10 km Pistes damnées Pistes vertes ou bleues dans les domaines skiabiles de ski de fonds.
	Intermédiaire	10 à 20 km Damnées avec quelques pistes non damnées. Pistes bleues ou noires faciles dans les domaines skiabiles de ski de fonds.
	Intermédiaire avancé	20 km et plus Principalement des sentiers non damés avec quelques montées et descentes raides Nuités modérées (backcountry)
	Avancé	30 km et plus Sentiers non damés avec des ascensions et descentes raides et sections difficiles Nuités longues et difficiles (backcountry)
Télémark	Débutant	Moins de 8 km Larges sentiers permettant des virages en descente. Descentes généralement peu profonde Pistes vertes et bleues dans les domaines skiabiles
	Intermédiaire	8 à 16 km Passages étroits dans les sentiers. Limite la liberté pour les virages en descente. Quelques descentes raides Pistes bleues et noires dans les zones de ski
	Intermédiaire avancé	16 km et plus Double diamant noir dans les domaines skiabiles Sentiers étroits avec quelques descentes raides Nuités modérées (backcountry)
	Avancé	20 km et plus Sentiers étroits offrant un terrain difficile dans les descentes. Descentes raides Nuités longues et difficiles (backcountry)



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 16 de 23

Annexe 3

Magasin de location

Voici la liste des magasins où l'on peut louer de l'équipement de plein air.

<p>La Cordée boutique (anciennement le Yéti) 5190 Boul Ste-Laurent Montréal QC Tel: 514-271-0773</p> <p>http://www.lacordee.com/fr/la-cordee-boutique</p>	<p>MEC Marché Central, 8989, bd de l'Acadie, Montréal (Québec) H4N 3K1 Tel: 514.788.5878</p> <p>4869, boulevard Taschereau, Longueuil (Québec) J4V 3K3 Tel: 450.766.1359</p> <p>www.mec.ca</p>



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 17 de 23

Annexe 4

Équipement du CAC Montréal

Le CAC Montréal a une liste d'équipements qui peuvent être empruntés pour les sorties.

Communiquez avec le coordonnateur des sorties pour obtenir la liste d'équipement.

Tout le matériel est à votre charge. Vous devez en prendre soin. Si vous remarquez des dommages à l'équipement ou si l'équipement est endommagé durant votre sortie, communiquez avec le coordonnateur des sorties quand vous retourner l'équipement afin que celui-ci soit réparé ou remplacé.

Courriel: outings@alpineclubmontreal.ca



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 18 de 23

Annexe 5

Lettre aux leaders

Cette lettre explique les décharges de responsabilités et pourquoi il est si important qu'ils soient signés par tous les participants. La lettre est en anglais seulement.

To: ACC Section Leaders, Instructors and Staff ACC Section Leaders
From: ACC National Office
Date: June 24, 1998
Subject: Release, Waiver, and Assumption of Risk

You are required to have participants in activities sponsored by The Alpine Club of Canada sign the Release, Waiver and Assumption of Risk (hereinafter referred to as the Release). The importance of this document to The Alpine Club of Canada cannot be over emphasized. The way you conduct yourself in dealing with participants signing the Release is of great importance to whether the document "will stand up in court" later on.

As a result, the following are some guidelines that you should follow when having participants execute the Release:

1. You must ensure that the participant reads the Release before signing and dating it. Often people assume that documents like this are just a lot of "legal mumbo-jumbo" and they wouldn't understand it any way even if they read it. This Release is easy to read and is in plain English/French. You must emphasize to the participants the importance of reading it and understanding it before signing. Be sure that you tell each participant that if they do not sign the Release they will not be able to participate in the Activity.

2. You must ask each participant whether they have any questions about the meaning of the Release and, if they do have any questions, you should do your best to answer them. If you can't, questions should be referred to Bruce Keith, Executive Director of The Alpine Club of Canada who will be able to explain the document in detail.

3. The participant cannot change any terms of the Release prior to signing it. Pay careful attention to what the participant is doing and if he or she tries to change any of the terms you must advise them that the Release must be signed as it is and there is no opportunity for negotiation or changing of terms. Should the participant refuse to sign the Release without the changes made, you must advise the participant that he or she will not be able to participate in the Activity unless the Release is signed in the form in which it appears. If you get a



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 19 de 23

Release back from someone on which changes have been made, you must have that person sign an unchanged Release and advise him or her that unless he or she agrees to the terms as set out in the Release, he or she will not be able to participate in the Activity.

4. You must understand the Release yourself. Read it very carefully and make sure that you understand its terms. If you do not understand any of its terms, or don't feel that you are capable of explaining it to someone else, please contact Bruce Keith, Executive Director of The Alpine Club of Canada, who will provide you with an explanation to address your concerns.

5. Should someone ask you to tell them what the document says, be sure to emphasize that they are required to read it and understand it before signing, and before they will be able to participate in the Activity. You can tell them that it is a document which protects The Alpine Club of Canada from lawsuits in the event that a participant is injured or killed or has any of his property or personal belongings damaged or lost. The Release also protects The Alpine Club of Canada from liability for not only natural hazards but for the negligence of any of the other participants. You should also tell them that the document includes a clause where each participant agrees that, should evacuation or rescue become necessary, each participant agrees to pay the cost of that evacuation or rescue.

6. The witness to the participants' signature must be a non-family member. You can witness the person's signature or one of the other participants can witness the signature. The preferred approach, if possible, is to have the participant's signature witnessed by an Alpine Club member, volunteer or employee. Each witness should ask the participant if he/she has read and understood the Waiver, which is critical to its legal validity.

7. It is also of great importance that a participant reading the Release is not to be rushed through it and not feel that he or she has not had an ample opportunity to read it and understand its terms. The Releases should be provided to each participant well in advance of the Activity and they should have had an opportunity to read it before coming. If the participant has not signed the Release on the day of the Activity, you must ask the participant to sit down and take time to read and understand the document before it is signed. If this means a delay of a few minutes in start time, that can and must be accommodated.

8. If an individual refuses to sign the Release, you must advise them that he or she will not be able to participate in the Activity.

9. The Release is available in the following languages: English and French. The person should be provided with a Release that is written in the language that he or she is most comfortable with.

10. For "repeat" activities (eg. weekly or monthly sessions at the same climbing wall), participants need only sign the Release once per year. For all other



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 20 de 23

activities, a separate Release must be signed prior to each activity.

11. Assuming that an accident does not occur, signed Releases must be retained for a period of five years, after which time they can be destroyed.

In the event of an Accident:

The trip leader or other designated individual must contact Bruce Keith, the Executive Director, as soon as possible regarding the accident.

An accident report must be prepared as soon as possible and provided to the National Office.

Do NOT talk to the media about the accident. Any questions from the media are to be referred to Bruce Keith, Executive Director.

The accident report, together with a copy of the signed Releases of all persons involved in the accident (victims and anyone who might be alleged to have caused the accident), must be forwarded to Bruce Keith, Executive Director, as soon as possible.

No one else, including the victim(s), should be given a copy of the accident report or Release(s).

Subsequently, a search should be conducted through all retained Releases to identify and extract any previous Releases signed by those involved in the reported accident. A copy of the previous Releases are to be forwarded to Bruce Keith, Executive Director, as soon as possible.

For legal reasons, all originals and copies of Releases and previous Releases, together with the accident report, must be kept for ten years from the date of the accident.



Annexe 6

Leave No Trace et le Code de déontologie de Wilderness

Pour plus d'informations sur le Leave No Trace : www.lnt.org

Le Code de déontologie du CAC en milieu sauvage:

La gestion des ressources et de la protection de l'environnement sont des valeurs essentielles pour préserver la qualité des milieux.

Tous les utilisateurs en milieu sauvage ont quatre obligations à respecter:

- **Gérer les déchets:** éliminer vos déchets solides
- **Voyage vert:** éliminer tous les signes visibles de votre passage, et éviter tout contact avec la faune.
- **Ressources naturelles et de la culture:** traiter les zones protégées, la propriété privée, les autres cultures et les autres utilisateurs avec respect.
- **Éducation / Plaidoyer:** instruisez-vous sur les milieux sauvages.

Amusez-vous dans les milieux sauvages et assurez-vous de le protéger pour le plaisir de tous, et pour le votre!



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 22 de 23

The Leave No Trace Principles:

● **Plan Ahead and Prepare**

- Know the regulations and special concerns for the area you'll visit.
- Prepare for extreme weather, hazards, and emergencies.
- Schedule your trip to avoid times of high use.
- Visit in small groups. Split larger parties into groups of 4-6.
- Repackage food to minimize waste.
- Use a map and compass to eliminate the use of marking paint, rock cairns or flagging.

● **Travel and Camp on Durable Surfaces**

- Durable surfaces include established trails and campsites, rock, gravel, dry grasses or snow.
- Protect riparian areas by camping at least 200 feet from lakes and streams.
- Good campsites are found, not made. Altering a site is not necessary.
- In popular areas:
 - Concentrate use on existing trails and campsites.
 - Walk single file in the middle of the trail, even when wet or muddy.
 - Keep campsites small. Focus activity in areas where vegetation is absent.
- In pristine areas:
 - Disperse use to prevent the creation of campsites and trails.
 - Avoid places where impacts are just beginning.

● **Dispose of Waste Properly**

- Pack it in, pack it out. Inspect your campsite and rest areas for trash or spilled foods. Pack out all trash, leftover food, and litter.
- Deposit solid human waste in catholes dug 6 to 8 inches deep at least 200 feet from water, camp, and trails. Cover and disguise the cathole when finished.
- Pack out toilet paper and hygiene products.
- To wash yourself or your dishes, carry water 200 feet away from streams or lakes and use small amounts of biodegradable soap. Scatter strained dishwater.

● **Leave What You Find**

- Preserve the past: examine, but do not touch, cultural or historic structures and artifacts.
- Leave rocks, plants and other natural objects as you find them.
- Avoid introducing or transporting non-native species.
- Do not build structures, furniture, or dig trenches.

● **Minimize Campfire Impacts**

- Campfires can cause lasting impacts to the backcountry. Use a lightweight stove for cooking and enjoy a candle lantern for light.
- Where fires are permitted, use established fire rings, fire pans, or mound fires.
- Keep fires small. Only use sticks from the ground that can be broken by hand.
- Burn all wood and coals to ash, put out campfires completely, then scatter cool ashes.

● **Respect Wildlife**

- Observe wildlife from a distance. Do not follow or approach them.
- Never feed animals. Feeding wildlife damages their health, alters natural behaviors, and exposes them to predators and other dangers.
- Protect wildlife and your food by storing rations and trash securely.
- Control pets at all times, or leave them at home.
- Avoid wildlife during sensitive times: mating, nesting, raising young, or winter.

Version 2.0 – Mars 2016



Guide de survie à l'organisation des sorties

CAC Montréal

Page 23 de 23

- **Be Considerate of Other Visitors**

Respect other visitors and protect the quality of their experience.
Be courteous. Yield to other users on the trail.
Step to the downhill side of the trail when encountering pack stock.
Take breaks and camp away from trails and other visitors.
Let nature's sounds prevail. Avoid loud voices and noises.